

# Cépet

le magazine





Chères Cépetoises,  
Chers Cépetois,

Alors qu'une nouvelle année s'ouvre à nous et que nous sommes dans la deuxième partie de notre mandat, je souhaiterais faire un **bilan succinct**

**des réalisations, notamment en terme d'investissements**, qui ont été menées à bien depuis le début de notre mandat et vous faire **partager les projets**.

Comme vous le savez, **l'église a été réhabilitée** et les offices religieux ont pu avoir lieu. Afin d'ouvrir ce patrimoine au plus grand nombre, il recevra bientôt un trio de musique classique et nous avons l'intention d'y découvrir régulièrement concerts et chorale.

La construction de nombreuses habitations et, par conséquent, l'arrivée importante de nouveaux enfants, nous a conduits à construire un bâtiment destiné à l'accueil de loisirs qui a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 2017.

Une **aire de jeux pour enfants, des travaux de voirie, d'éclairage et d'accès aux « normes handicapés »** ont été réalisés. Par ailleurs, la rénovation des trottoirs, route de Toulouse, a été effectuée.

En parallèle, la **modification du Plan Local d'Urbanisme** a nécessité un travail important qui nous permet aujourd'hui de mieux maîtriser l'urbanisation et de limiter au maximum le nombre des constructions.

Alors que l'augmentation de la population génère des investissements indispen-

sables pour maintenir un service public de qualité, nous sommes aussi confrontés à un certain nombre de facteurs pénalisants ; diminution des dotations de l'Etat, réforme de la taxe d'habitation, retard de l'Etat dans le versement des taxes d'aménagement, etc.

La gestion financière de la Commune s'avère donc délicate puisque nous devons **assurer les services actuels tout en investissant dans les projets structurants et indispensables** pour notre village.

Dans le domaine de l'Éducation, la compétence de la Commune est entière, et nous mettons tout en œuvre pour garantir un environnement de qualité pour les enfants.

Force est de constater que l'augmentation du nombre d'enfants, notamment en maternelle, conduit à prévoir la **construction d'une école maternelle**.

Le projet est en cours et, si toutes les conditions sont réunies, il pourrait être opérationnel à la rentrée 2020.

La construction d'un bâtiment, dédié au service technique et au stockage, est le deuxième projet qui devra être mené.

Un projet de Skate Park est en cours de réflexion et pourrait voir le jour rapidement si les subventions pressenties sont accordées.

De nombreuses actions seront également entreprises :

- Urbanisation sur la route départementale 14, entre le rond-point de la pharmacie et la rue du 19 mars 1962, pour des travaux en 2019.
- Poursuite de la mise en conformité des

bâtiments communaux pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

- Sécurisation du chemin Tucol et de la RD20, en amont du rond-point Claude Nougaro, par la mise en place de ralentisseurs.
- Rénovation de l'éclairage public, route de Toulouse, chemin du grès, impasse Mesturel, chemin Tucol. Les anciens dispositifs d'éclairage seront remplacés par des luminaires à LED qui permettront une économie d'énergie de 60%.
- Maintien du ramassage des déchets verts.

Bien sûr, vous savez que les agents communaux sont toujours disponibles pour répondre au mieux à vos besoins.

Nous mettons tout en œuvre pour que Cépet soit un lieu de vie et d'épanouissement. Les associations du village y contribuent aussi, grâce à l'investissement et au dynamisme des bénévoles et nous les en remercions.

Je profite de cet éditorial pour saluer respectueusement, au nom de tout le Conseil Municipal, **la mémoire de Bernard Vergnes**, qui nous a quittés en septembre dernier. Bien connu des Cépetois pour son implication sans faille dans la vie du village, il assistait régulièrement aux séances du Conseil Municipal comme un gardien de l'histoire et du devenir du village. Le souvenir de son caractère chaleureux et bien trempé, de son sourire et de ses positions resteront présents dans nos mémoires.

Je vous prie de croire, chères Cépetoises, chers Cépetois, en mes sentiments les meilleurs.

Didier Miquel

## VOS CONTACTS

Pour joindre le maire, les adjoints et les conseillers, veuillez contacter le 05 61 09 53 76 ou envoyez un courriel aux adresses ci-dessous :

- **Mairie** : [mairie.cepet@orange.fr](mailto:mairie.cepet@orange.fr)
- **Associations/Vie locale/Communication** : [commission-associations.cepet@orange.fr](mailto:commission-associations.cepet@orange.fr)
- **Urbanisme/PLU** : [commission-urbanisme.cepet@orange.fr](mailto:commission-urbanisme.cepet@orange.fr)
- **Finances/Environnement** : [commission-finances.cepet@orange.fr](mailto:commission-finances.cepet@orange.fr)
- **Vie scolaire/Affaires sociales/Enfance Jeunesse** : [commission-scolaire.cepet@orange.fr](mailto:commission-scolaire.cepet@orange.fr)
- **Bâtiments Communaux/Voirie** : [commission-batiments.cepet@orange.fr](mailto:commission-batiments.cepet@orange.fr)



## Point sur l'école

**Pour la rentrée 2017/2018, nous comptons un effectif de 170 enfants, soit 20 enfants de plus par rapport à l'an dernier.**

Une ouverture de classe s'est donc avérée nécessaire en primaire.

**Les deux classes de maternelle comptent actuellement 61 enfants.**

Compte tenu de cet effectif important, il n'est pas exclu qu'une ouverture de classe en maternelle soit envisagée à la rentrée prochaine.

Pour cette année scolaire, nous avons accueilli un nouveau directeur M. Schiavi (CM1), ainsi que deux nouvelles institutrices, Mme Nier(CP) et Mme Tachon (CE1).

Le nouvel ALAE a ouvert en septembre 2017 pour la plus grande joie des enfants et du personnel. Ce nouvel environnement participe au calme et à la détente des enfants qui apprécient les différents espaces.



### Flash

**Pour les nouveaux arrivants ou pour les enfants nés en 2015 !**

**N'oubliez pas d'inscrire vos enfants pour la rentrée de septembre 2018 dès que possible, en vous adressant à la mairie !**

## PEDT (Projet Educatif de Territoire)

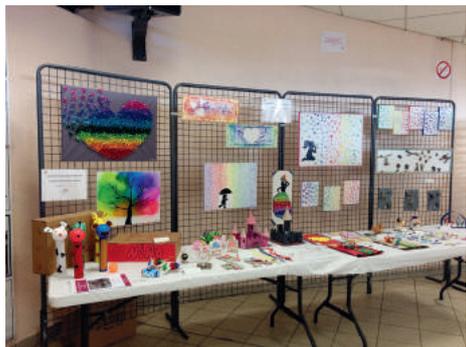
**La participation des enfants à plusieurs évènements a concrétisé un travail de fond, réalisé tout au long de l'année 2017 par l'équipe de l'ALAE et par les enseignants de l'école.**

**11 novembre :** cette année, la cérémonie avait un ton particulier compte tenu de la présence importante des enfants du CM1 et CM2. En effet pour la 2<sup>e</sup> année consécutive les enfants, accompagnés de leur enseignant, ont participé à cette cérémonie.

### Exposition artistique

Les enfants de l'ALAE ont participé à la réalisation de toiles sur le thème des couleurs de l'arc en ciel en utilisant différentes méthodes (origami, peinture aux doigts, boutons...) afin de leur faire découvrir des techniques artistiques différentes.

Les enfants ont été contents et fiers de pouvoir admirer leurs œuvres lors de l'exposition artistique de Cépet.



### Téléthon le 8 décembre

Cette année encore l'Ecole et l'ALAE, sur l'impulsion du CCAS, ont participé au téléthon.

**Au programme :** une course organisée autour du stade par l'école et une vente d'objets fabriqués par les enfants de l'ALAE. Cette opération a permis de récolter la somme de 1 732 € pour le Téléthon.

Le CCAS félicite les enfants pour leur implication et tous les participants remercient les généreux donateurs.

### Concert et galette des rois

Les enfants de l'école de Cépet ont donné le 18 janvier un concert pour nos aînés, suivi de la galette des rois offerte par la municipalité.



Tout ceci a été possible grâce au travail de M<sup>me</sup> Montero et de ses collègues avec les enfants.

Les aînés ont apprécié cette après-midi récréative au contact des enfants et ont fredonné les chansons avec eux, dans une ambiance de partage et de bonne humeur.



### Le carnaval

Organisé par FESTI CEPET, le carnaval aura lieu le 14 avril avec la participation de l'Ecole, de l'ALAE, de l'ALSH ainsi que des maisons de retraite et de tous ceux qui voudront bien se joindre à cette belle manifestation dont le thème sera « Moi, moche et méchant ».

## Fête du village

La Fête du Village est un évènement majeur pour le village et pour l'association organisatrice, Anim'Cépet. Elle a eu lieu les 6, 7 et 8 octobre et, cette année encore, elle a connu un grand succès grâce notamment aux nombreux et nouveaux manèges qui ont fait le bonheur des enfants.



## Cérémonie du 11 novembre 2017



Les présences de Claude Lachurie et de son porte-drapeau, en tant que représentant de la FNACA et de Pierre Vaysse, représentant local et « maître de cérémonie », tout comme celles de nombreux Cépetois ont été remarquées.

Outre la remise du nouveau drapeau du village, cette Commémoration a pris un caractère exceptionnel grâce à la forte présence des enfants et de leurs parents.

Elle fut particulièrement émouvante lorsque les enfants de la classe de CMI de l'école de Paule, ont **lu les noms et les fiches militaires des soldats dont l'identité est gravée sur le Monument aux Morts du village.**

Sous l'égide de l'Amicale des Anciens Combattants et de leur président Emile Astruc ; le maire, Didier Miquel, les élus, des représentants des associations du village, les élèves de CE2 et de CMI, leur Directeur et deux enseignants se sont retrouvés pour commémorer l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Cette lecture était le résultat d'un **important travail réalisé en Histoire et Enseignement Moral et Civique sur la guerre de 1914-1918 et sur les monuments aux morts, travail réalisé par l'équipe enseignante.**

Les enfants des classes de CE2 et de CMI ont également chanté la Marseillaise et la chanson de Craonne, accompagnés par leurs enseignants.

Didier Miquel, tout comme Emile Astruc, ont insisté sur l'importance de la présence des jeunes Cépetois afin de faire perdurer le devoir de mémoire pour « ne pas oublier les ravages des guerres et préserver la paix ».

Les participants, très touchés par l'émotion qui se dégageait de cette cérémonie, ont apprécié de se retrouver autour d'un apéritif convivial et intergénérationnel.





## Exposition artistique

Les énergies créatives et positives étaient au rendez-vous de cette 9<sup>e</sup> édition de l'exposition artistique.



Réunissant les invités d'honneur comme **Maryl, Michel Castel et Isabelle Seruch-Capouillez**, l'exposition a permis de présenter aussi des artistes en herbe dont le talent laisse présager un bel avenir créatif.

Elle a également été l'occasion de dévoiler le travail effectué par les membres de



l'association AACDC (Arts et Culture De Cépet), partenaire de cette édition. Cette jeune association, présidée par Martine Maury, propose des cours de peinture pour grands et petits.

L'ALAE et l'ALSH étaient également présents avec des stands très remarquables.

L'exposition s'est déroulée en deux temps, un temps dédié aux enfants de l'école, le jeudi et le vendredi, prolongé par un temps ouvert au public, samedi et dimanche.

La Commission Vie Locale et les membres de l'association AACDC ont ainsi **accueilli plus de 100 enfants de l'école de notre village**, accompagnés par leurs enseignants et des parents d'élèves.

Ces deux journées ont été particulièrement intenses puisque 5 classes ont été accueillies, divisées en 3 groupes.

**Les enfants ont ainsi participé à 3 ateliers :**

- **L'atelier d'expression artistique avec Laureline**, qui a conduit à la création de trois œuvres collectives que vous pourrez voir dans différents bâtiments de la commune (mairie, maison des associations, école).

Au sein de l'association AACDC, Laureline vient de créer l'atelier Tétart et elle décrit ainsi ses principaux objectifs : «allier le ludique au culturel, stimuler la créativité et l'imaginaire, révéler la sensibilité artistique et valoriser son potentiel».



- **L'atelier de modelage/sculpture**

Des bénévoles ont animé cet atelier dont l'objectif était la création de sujets de Noël destinés à décorer de magnifiques sapins gris conçus par créés par les agents de la Commune : Catherine, Didier, Pierre et Daniel.

- **L'atelier de découverte de l'exposition.**

Guidés par Cathy Chasson, les enfants ont pu découvrir les secrets des différentes expressions artistiques.

Cette 9<sup>e</sup> édition répondait à un des objectifs de la Commission Vie Locale : **rendre accessible à tous quelques parcelles d'art, sans aucun préjugé sur les styles ou les parcours et en faisant sienne, la pensée d'Albert Camus dans le Discours de Suède** : « L'art n'est pas à mes yeux une réjouissance solitaire. Il est un moyen d'émouvoir le plus grand nombre d'hommes en leur offrant une image privilégiée des souffrances et des joies communes... **C'est pourquoi les vrais artistes ne méprisent rien, ils s'obligent à comprendre au lieu de juger.** »



## Noël des enfants



La magie était au rendez-vous des spectacles de fin d'année ! De nombreux enfants ont participé au goûter et au spectacle organisé par la municipalité.



# Amicale des Aînés

**En présence du Maire, M. Didier Miquel et de son épouse, de M<sup>me</sup> Cécile Constans, ancienne présidente, de M. Emile Astruc, ancien président et de son épouse, le repas de Noël a été l'occasion de fêter le 40<sup>e</sup> anniversaire de notre association.**



Après maintes recherches, je vais essayer de vous raconter l'histoire de notre amicale qui est aussi un peu, celle de Cépet.

La loi 1901 a autorisé la création d'associations. Celles-ci ont permis aux personnes âgées de faire partie d'amicales le plus souvent confessionnelles ou corporatistes. Les clubs de 3<sup>e</sup> âge ont été conçus après la dernière guerre.

Dans nos campagnes, Cépet en faisait partie, tout le monde se connaissait. Certains étaient propriétaires, d'autres ouvriers agricoles et souvent les deux à la fois. Pour les petites exploitations, les aides des voisins se faisaient couramment aussi bien dans les champs que dans des travaux qui nécessitaient ponctuellement un grand nombre de personnes.

La mécanisation des campagnes (le plan Marshal), l'automobile, les moyens de communications (Télévision en particulier) et les avancées de la médecine ont transformé notre société.

Il y a 40 ans, nous étions, toutes et tous en activités. En 1977, a été créé le club du 3<sup>e</sup> âge avec une vingtaine de personnes.

Mr Arnault Vergnes devint le premier président élu. Ses réunions et les repas se déroulaient à la mairie (à la salle du conseil, anciennement classe scolaire). Ensuite, les activités se sont déplacées à la salle jouxtant la mairie.

Dans les années 78 et 79, une habitante de Cépet, Marthe Laynat, décide de la création

d'un lotissement sur un terrain lui appartenant. Elle n'est pas de la même famille que Michel Laynat, ancien Maire.

A près de 80 ans, M<sup>me</sup> Laynat a de la difficulté à gérer cette réalisation. Se posent à elle deux solutions : le vendre à un lotisseur ou à la mairie. Le choix est fait: en échange du remboursement des frais avancés, Mme Laynat cède à celle-ci les terrains du lotissement Lautrec, avec comme condition, que les bénéfices servent à la construction de la salle des fêtes comprenant une salle réservée exclusivement au 3<sup>e</sup> âge.

Les conditions définies ont été respectées : pas de coût pour la commune puisque que le bénéfice de la vente de ce lotissement est supérieur, en comptant les aides du conseil général, au prix réel de la salle des fêtes.

Le club du 3<sup>e</sup> âge a aménagé le local en 1980 et a inscrit jusqu'à 130 adhérents de Cépet et des villages voisins (notre village, à ce moment-là, comptait moins de 800 habitants).

Sous la présidence de Mr Emile Astruc, le nom s'est modernisé pour devenir l'Amicale des Aînés.

Pour éviter une énumération sans fin, je me contenterai de citer le nom des présidents

qui ont suivi :

- M. Arnaud Vergnes,
- M<sup>me</sup> Cécile Constans dont la présidence a été la plus longue,
- M. Bernard Vergnes,
- M. Emile Astruc, qui nous a laissé une association saine et active.

Il est toujours, en partie, injuste d'honorer seulement les Présidents. Il faut rappeler que, sans une équipe de bénévoles autour de lui, en particulier sa ou son trésorier, sa ou son secrétaire, son action est nulle et ne peut se concrétiser.

C'est avec cette équipe associative toujours présente, que j'ai l'honneur de vous servir actuellement. Je ne peux que l'en remercier.

Je pense qu'il était important de faire remonter à la surface ce souvenir pour laisser une trace car cela fait partie intégrante de l'histoire de Cépet et de notre groupe.

Je tenais à rendre hommage à cette dame qui a eu, en plus de son action altruiste pour Cépet, un regard moderne et futuriste. Je voulais aussi rendre hommage aux anciens Présidents qui ont œuvré pour que notre amicale vive.

*Didier Buisson,  
Président.*



M<sup>me</sup> Dyszkant, M<sup>me</sup> Constans, Mr Astruc

# Anim'Cépet

**Un nouveau bureau a été élu le 26 janvier 2018.**

**Il est composé de quatre Cépetois :** Sandra Cousinié, présidente, Jean-Eric Borg, trésorier, Juliette Combina, secrétaire et Laurent Contrasty, secrétaire-adjoint.

Soucieux de se recentrer, le bureau et les adhérents ont décidé de concentrer leurs efforts sur deux événements importants pour les Cépetois : la fête de la musique

qu'ils vont organiser en partenariat avec Cépet Loisirs et Cépet Musique et Danse ; et bien sûr la fête du village qui attire de plus en plus de public.

**Bénévoles bienvenus !**

Si vous souhaitez intégrer le groupe de bénévoles, n'hésitez pas à contacter Sandra au : **06 68 17 91 71**



# Cépet Loisirs

**L'association Cépet Loisirs a repris ses activités à la rentrée de septembre.**

**Nouveaux et anciens adhérents se sont retrouvés autour des différentes activités proposées.**

**La natation enfants**, répartis en groupe selon leur âge de 4 ans 1/2 à 12 ans et selon leur niveau que David encadre tout au long de la semaine sur des séances de 45 min .

Le maître nageur est là, pour les accompagner dans les apprentissages et leur perfectionnement. De plus, David vous coache sur les séances d'aquagym du lundi au vendredi.

Ces deux activités se déroulent à la piscine de Marronniers (ARSEAA).



**Véronique, la prof de sweet zumba et de fitness vous accueille tous les lundis soirs.**

L'association propose aussi des **cours de zumba les jeudis soir animés par Claire**. Les cours proposés par Véronique et Claire sont accessibles à partir de 14 ans.

**La prof de danse Laurie est auprès de ses élèves tous les lundis pour faire découvrir la danse aux plus petits (4-6 ans)** et propose des cours de news style de 7 ans à l'âge adulte.

Toutes ces activités "sols" se déroulent à la maison des associations.

Au cours de l'année, **deux stages de zumba seront proposés par Claire les samedis 3 mars et 28 avril**. Ils sont ouverts à tous (ados et adultes) pour partager un moment de détente.

De plus, **deux stages de natation seront proposés, pendant la première semaine des vacances de printemps et la première semaine de juillet.**

Comme chaque année, **Cépet Loisirs organise son gala qui ouvrira ses portes le samedi 9 juin à la salle des fêtes de Cépet sur le thème des "Souvenirs de Vacances"**.

Pour clôturer l'année avant la trêve estivale, l'association proposera un repas de fin d'année à ses adhérents.

**Il n'est jamais trop tard pour vous inscrire à nos activités** ou nous contacter pour avoir des renseignements. Nous nous tenons à votre disposition à l'adresse suivante : [cepel.loisirs@gmail.com](mailto:cepel.loisirs@gmail.com) ou sur le site de la mairie [www.cepel.fr](http://www.cepel.fr)

Sportivement vôtre.

L'équipe de Cépet Loisirs



Spectacle 2017 de l'association Cépet Musique et Danse : chanteurs et musiciens

Comme la saison dernière et afin que chacun puisse venir admirer les prouesses d'un membre de la famille, d'un ami, d'un voisin se produisant sur la scène de notre salle des fêtes, l'association propose 2 spectacles.

A 15h30, ce seront les cours des groupes d'éveil (maternelle), hip hop (CP CE) et ragga (ados/adultes), ainsi que les jeunes chanteurs qui se produiront.

A 20h30, ce sera le tour des groupes de danse classique (CP CE), hip hop (CM collège), ragga (adultes) et contemporain (adultes), accompagnés des chanteurs adultes.

Et puis, comme à chaque fois, notre professeur a travaillé avec nos adhérents pour vous surprendre. Après la présence de guitaristes la saison dernière, ainsi que d'une des premières star du show biz des années 70,

## Cépet Musique et Danse

En plus d'être le jour des plus gros canulars, le 1<sup>er</sup> avril sera aussi cette année une fête religieuse (Pâques Chrétien), mais également pour notre commune, l'occasion d'assister aux spectacles de l'association Cépet Musique et Danse.

quelle surprise nous réserve cette saison ?  
**Réponse le 1<sup>er</sup> avril sur la scène de la salle des fêtes de Cépet !**

Par la suite, l'association contribuera à animer le village en participant à la fête de la musique le 21 juin avec de nouvelles chorégraphies.

➔ **Plus d'informations :**  
[cepetsmusiquedanse@gmail.com](mailto:cepetsmusiquedanse@gmail.com)

## Cépet Foot vétérans

**Le CFV continue ses activités avec à sa tête un nouveau groupe présidé par Pierrick Ascaso.**

**Rajeuni, plein d'enthousiasme, désireux de pérenniser ce club,** désireux de faire naître des amitiés entre des personnes de tous horizons; dans la bonne humeur et dans la transparence la plus totale ; tels sont les objectifs du Club.

C'est pour tout cela que **Bernard Vergnes nous gratifiait de sa présence, pour ces moments de partages et de « franchises rigolades ».**

Même la maladie ne l'empêchait pas d'être là, à nos côtés, nous avions tous de l'attention et du respect pour cet homme au caractère bien trempé et à la gouaille inimitable.

Nous nous sentons orphelins et, à la fois, nous sommes heureux de lui avoir permis de partager plein d'aventures qui ont donné du sens aux dernières années de sa vie. Il partageait nos sorties, nos repas, nos fêtes, nos matchs, et provoquait l'étonnement et

l'admiration des autres groupes que nous rencontrons.

On dit « il faut bien tourner une page », avec lui, c'est plutôt un livre qui se ferme. Ce partage entre jeunes et anciens, autour du ballon rond, reste le fondement de notre association.



Pour le club, tu n'as pas disparu, tu es là, il ne se passe pas un vendredi soir sans que, par le biais d'une phrase, d'un geste, ton prénom resurgisse et vienne hanter gentiment nos esprits.

**Salut notre ami, salut Bernard !**

Les amis du Cépet Foot Vétérans

CVF  
2009-2010



L'équipe et Bernard Vergnes, à droite, en polo blanc

# Théâtre : Les planches à l'envers

« La réussite est liée à la patience mais elle dépend également de beaucoup de bonne volonté... ». Gilbert Brévart

Notre motivation et notre persévérance nous ont permis de présenter notre dernier spectacle « La puce à l'oreille » de Georges Feydeau comme prévu le Samedi 21 octobre 2017 à la Salle des Fêtes.

Devant une salle comble, cette 1<sup>re</sup> représentation « sortie de chantier » fut à la hauteur de nos espérances.

Cette saison théâtrale sera consacrée à « peaufiner » et à perfectionner cette pièce

en approfondissant le travail de chaque rôle.

Alors si vous avez aimé cette comédie ou si n'avez pas encore eu l'occasion de la voir, **nous vous donnons rendez-vous à Cépet : le Samedi 16 juin 2018 à 20h30.**

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Nous vous disons « à très bientôt »...

Jeanine Martinaud  
Présidente



# Les p'tites frappes

**Tout d'abord les P'tites Frappes vous souhaitent une très belle année 2018.**

Nous avons partagé, avec ceux qui ont pu se rendre disponibles, la galette des Rois. Ce moment convivial, vous le retrouvez

tous les samedis matin de 9h00 à 11 h -11h30 avec les mordus de la petite balle en cellulose, qu'elle soit orange ou blanche.

Nous vous donnons rendez-vous pour des échanges torrides, acharnés ou amicaux.

Sportivement Les P'tites Frappes.



## Centre Communal d'Action Sociale CCAS



**Le traditionnel repas des Aînés s'est déroulé le 28 janvier 2018** dans une ambiance conviviale. Un spectacle de magie a ponctué ce repas où on comptait plus de cent convives qui se sont quittés vers 17h, heureux d'avoir passé une belle après-midi ensemble.



## Atelier code de la route

Organisé par l'association « **AGIRabcd HAUTE GARONNE** » (Association Générale des Intervenants Retraités), cet atelier s'est déroulé le 8 février.

Réservé aux personnes de plus de 60 ans, son but était de vérifier et de rafraîchir les connaissances.

La matinée a permis de travailler sur le code de la route et de « passer un mini examen ». Elle s'est poursuivie par une séance de questions/réponses sur la sécurité routière.



Les participants ont ainsi pu revoir les nouveaux panneaux et les nouvelles réglementations et ils ont beaucoup apprécié cette journée instructive mais aussi récréative.

## Atelier culinaire

**Un atelier culinaire, intitulé « Plaisir et Cuisine » a été mis en place afin que nos aînés ne perdent pas le goût et le plaisir de cuisiner.**

Cet atelier est animé par NUTRIMANIA, membre de BIO CANCER SANTE et sponsorisé, entre autres, par le Conseil Départemental. Il est gratuit et ouvert aux personnes de plus de 60 ans sur 3 journées ; la première a eu lieu le 6 février et sera suivie

de **deux autres séances, le 20 mars et le 3 avril de 9h30 à 14h30.**

Le repas, confectionné ensemble, a permis de découvrir de nouvelles recettes et a régalé les gourmets.

**Si vous souhaitez assister aux prochaines séances, vous pouvez vous adresser à la mairie au : 05-61-09-53-76.**



## Infos pratiques



**N'oubliez pas !**

Faisant suite à la mise en place du Plan national Préfecture Nouvelle Génération (PPNG), la commune de Cépet n'est plus habilitée à prendre les demandes de carte d'identité.

Seules les communes équipées de 'dispositif de recueil' sont compétentes pour récupérer les demandes de passeports et de cartes d'identité.

Les communes de Fronton et Castelginest sont habilitées notamment à les délivrer.

## Carte d'identité : modification des conditions de délivrance

- Pour faciliter vos démarches, vous pouvez télécharger une pré-demande en ligne, sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/>
- Vous pouvez aussi prendre rendez-vous à la mairie de Fronton par internet <https://www.mairie-fronton.fr/demarches-administratives/prise-de-rendez-vous/> ou par téléphone : 05 62 79 92 10.
- Pour Castelginest, vous pouvez vous adresser au : 05.61.37.75.37.

## Certificats d'immatriculation : modification des conditions de demande

Depuis le 6 novembre 2017, toutes les opérations sur les certificats d'immatriculation sont dématérialisées. A ce jour, les demandes ne peuvent plus être déposées en mairie.

► Vous pouvez effectuer vos démarches par internet :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

ou vous adresser à un garagiste agréé :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-mon-vehicule>



## Pacte civil de solidarité (PACS)

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Vous pouvez contacter la mairie pour l'organisation de votre enregistrement.



## Passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, notre commune fait partie de la Communauté de communes du Frontonnais, sous le régime de la fiscalité additionnelle. La loi du 7 août 2015 dit Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est venue renforcer le lien communautaire par le transfert de compétences obligatoires et plus particulièrement la compétence « Développement économique ».

Dans la logique du transfert de cette compétence, après de nombreux mois de préparation et le vote à l'unanimité des communes, lors du Conseil Communautaire du 14 décembre 2017, la Communauté de communes est passée au régime de la fiscalité professionnelle unique, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le transfert de cette ressource économique, compensé intégralement par la Communauté des communes, permettra de resserrer le lien communautaire par la construction d'un pacte fiscal et financier, d'établir des



règles de solidarité communautaire pour une égalité de service sur notre territoire.

Il s'agit là d'un pas de plus dans l'équilibre du territoire de la Communauté de communes du Frontonnais.

### Déchets verts

**Le ramassage des déchets verts est maintenu par la commune. Il aura lieu le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, à compter du mois de mars et jusqu'au mois de décembre.**

**N'oubliez pas de vous inscrire, en mairie par téléphone ou par mail !**

Par ailleurs, tout en privilégiant la démarche citoyenne d'apport individuel en déchetterie, le pôle Protection de l'environnement de la CCF met en place un système d'évacuation des gravats et déchets verts. Ce service exceptionnel est à envisager dans le cas de volumes importants (démolition de maçon-

nerie, élagage...). Une benne est mise à disposition pour les administrés qui en feront la demande pour une durée maximale de 3 jours consécutifs.

► **Pour les déchets verts importants, des bennes d'une contenance de 8 ou 13 m<sup>3</sup> sont disponibles.**



► **Pour les gravats, les conteneurs sont de 8 m<sup>3</sup>.**

**Les bennes sont proposées au tarif de 70€** (tarif en vigueur en 2016), après réservation auprès du pôle Protection de l'environnement, au minimum 5 jours à l'avance.

► **Vous pouvez joindre le pôle Protection de l'environnement par téléphone au 05.62.79.15.30 et par mail : [environnement@cc-dufrontonnais.fr](mailto:environnement@cc-dufrontonnais.fr)**



► **Règles de bonne conduite pour le bien-être de tous !**

**Interdiction de brûlage à l'air libre**

Par arrêté du maire n°33/2017, il est interdit de brûler à l'air libre des déchets verts et tout autre type de déchets. Ceci s'applique aux particuliers et aux professionnels, tout au long de l'année.

► **Utilisation d'appareils de jardinage.**

Régie par un arrêté préfectoral autorisant l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage (tondeuses, motoculteurs, etc.) dans le cadre suivant :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

## Objectif Zéro Phyto dans nos communes



Jugés longtemps indispensables, **les pesticides sont désormais au centre des préoccupations environnementales.** Tous les utilisateurs de pesticides (agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures et particuliers) doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticides afin de préserver les ressources en eau, la biodiversité et la santé des personnes.

**La Communauté de communes du Frontonnais et les équipes municipales** travaillent chaque jour à l'entretien des espaces publics.

Les agents ont tous obtenu leur **Certiphyto**, un certificat qui atteste de connaissances suffisantes pour utiliser les pesticides en sécurité, et en réduire l'usage.

Aujourd'hui, les équipes désherbent les espaces communs en respectant l'environnement, la faune et la santé de chacun.

Agenda des évènements  
(prévisionnel jusqu'au 2 septembre)

✓ Concert Duo Lesage  
9 mars à 20h30 à l'église

✓ Carnaval  
14 avril (Festi Cépet)

Spectacle (Cépet Musique et Danse)  
1<sup>er</sup> Avril

✓ Fête de la musique  
21 juin (Anim'Cépet, Cépet Loisirs,  
Cépet Musique et Danse)

✓ Gala de danse (Cépet Loisirs)  
9 juin

✓ Théâtre : *La puce à l'oreille*  
16 juin à 20h30  
(Les planches à l'envers)

✓ Exposition photos  
23 et 24 juin

✓ Festivités gourmandes  
31 Août (Festi Cépet)

✓ Stages : Zumba (Cépet Loisirs)  
samedi 3 mars de 15h à 16h30



## CONCERT

### Duo Lesage

le 9 mars

à 20h30

à l'église de Cépet

Nous aurons le plaisir d'accueillir le "Duo Lesage", qui s'est produit le 10 février à la Fondation Bemberg à Toulouse, dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire du Cercle Richard Wagner de Toulouse.

Pour l'occasion, c'est un trio qui vient à notre rencontre.

**Céline Lesage sera au violon, Clarisse Lesage au violoncelle et au piano ainsi qu'Éric Lesage au piano.**

Fondateurs du Festival Musique en Vignes dans le Frontonnais en 2004, Le Duo Lesage a été constitué par Céline et Eric Lesage en 1997.

Céline enseigne le violon aux Conservatoires à Rayonnement Régional de Toulouse, Éric enseigne le piano au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Montauban.

Grâce au festival Musique en Vignes, ils ont invité des personnalités marquantes de la musique classique tels que Cyprien Katsaris, Katia Buniatishvili, Philippe Cassard, Sarah Nemtanu, François Frédéric Guy.

Clarisse Lesage poursuit ses études musicales au Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse en violoncelle et piano.

**Au programme :** Wagner, Fauré, Grieg.

Le concert sera présenté par Bernadette Fantin Epstein, Docteur en Lettres Modernes et Musicologie, Professeur à l'Université Jean Jaurès de Toulouse.

**L'entrée est libre et gratuite.**



Bulletin d'informations municipales et associatives

" Cépet, le magazine " est édité par la Mairie de Cépet, Mairie, rue de l'Église, 31620 Cépet

- Tél. : 05 61 09 53 76
- Mail : [mairie.cepet@orange.fr](mailto:mairie.cepet@orange.fr)
- Site internet : [www.cepet.fr](http://www.cepet.fr)

Directeur de la publication : Didier Miquel  
Coordination : Commission Communication  
Création, conception, impression :

Evoluprint - Parc Industriel Euronord 10 rue du Parc 31150 Bruguières - [www.evoluprint.fr](http://www.evoluprint.fr)

Crédits photos © Fotolia / © iStock - Droits réservés

Imprimé avec des encres végétales sur papier issu du développement durable

